Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés 2012

Nantes réalise un doublé à l'occasion des dix ans

LES INVITÉS PRÉSENTS AU CONCEPT STORE DE BNP PARIBAS APPLAUDISSENT LES VAINQUEURS DU GRAND PRIX DU CONSEIL :

ORIANE LIBEROS de Paris-Créteil et **CHARLINE BELLI** de Grenoble, deuxièmes ex-aequo, entourent le lauréat, **BENOÎT CARDINAULT** de l'université de Nantes

Cela s'annonçait comme un défi il y a dix ans : convaincre les formations spécialisées en gestion de patrimoine de participer à un concours organisé par un journal tout juste en phase de lancement. Autrement dit mobiliser des responsables d'études peu habitués à se rencontrer et encore moins à verser dans l'émulation. Et pourtant, dès 2003, une dizaine d'universités se sont impliquées, initiant une dynamique qui, depuis lors, n'a cessé de s'amplifier.

Ouvert aux grandes écoles depuis cinq ans, le Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés a ainsi accueilli au départ, cette année, 25 formations sur les 33 sollicitées partout en France. *In fine*, au filtre de certaines défections, 20 équipes ont franchi la ligne (*lire l'encadré sur les participants*) composées d'une centaine d'étudiants.

SOFIA MERLO,
directeur, BNP Paribas Banque Privée France

Devenu un baromètre de la qualité des enseignements, il les mobilise à l'écrit pendant six mois et, depuis 2005, se double d'un oral afin d'être le reflet le plus complet possible des exigences des métiers patrimoniaux. Tous les participants défendant les couleurs de leur établissement (à raison d'une seule équipe de cinq au maximum suivant le règlement du concours) méritent donc d'être chaleureusement félicités.

» Lancé en 2003, notre concours implique les meilleures formations en troisième cycle de gestion de patrimoine jugées par d'éminents professionnels

» Parmi les 20 cursus en lice venant de toute la France, c'est l'équipe de Nantes qui se détache à l'écrit, mais aussi à l'issue de l'oral

Trois phases complémentaires. Le Grand Prix Jeunes comporte désormais traditionnellement trois étapes. La première consiste à résoudre par écrit un cas pratique d'ingénierie patrimoniale concocté par la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF). Son exposé *(lire p. 9)* a été adressé aux candidats à la mi-octobre 2011 de manière à leur permettre - ainsi qu'aux enseignants - de programmer leur charge de travail et de pouvoir restituer leurs connaissances au 30 mars 2012, date limite de remise des copies.

HERVÉ CAZADE,
directeur de la distribution et du développement commercial France de Cardif et président du jury de l'oral

Cette partie théorique permet de décerner notre « Grand Prix de l'Ingénierie ».

La deuxième étape prend la forme d'un examen oral décentralisé sur les différents campus à Paris et en régions afin de présélectionner les étudiants. En s'appuyant sur la situation d'un client patrimonial exposée dans le cas pratique, l'ensemble des participants a passé dans le courant du premier trimestre 2012 un entretien de type découverte client afin de préciser ses attentes familiales et financières, en l'occurrence celles d'un chirurgien-plasticien. Ces auditions ont impliqué, en tant que jurés, une quarantaine de responsables de BNP Paribas Banque Privée et de Cardif, partenaires officiels de la manifestation depuis l'origine.

Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés 2012

LES JURÉS DU GRAND PRIX DU PATRIMOINE JEUNES DIPLÔMÉS

(en haut de gauche à droite) **Christophe Vanhuyse, Michel Olivier, Laurent Monet, Murielle Leclerc, Jean-Marc Bernon, Pascal Lavielle, Françoise Berlan, Philippe Jeanne, Jean-Marc Brouillard, Lila Vaisson-Béthune, Bruno Dupont et Hervé Cazade**

(en bas de gauche à droite) **Eric Guiard, Silvestre Tandeau de Marsac et Didier Pagel**

Deux jurys de renom

GRAND PRIX DE L'INGÉNIERIE

Les correcteurs de l'épreuve écrite sont tous issus de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF), dont la composition interprofessionnelle reflète plusieurs voies ouvertes aux jeunes diplômés à l'instant où ils accèdent aux portes des filières du patrimoine.

- **Silvestre Tandeau de Marsac,** président du jury, avocat
- **Jean-Philippe Bidault,** secrétaire général d'une société de gestion
- **Jean-Philippe Bohringer,** expert-comptable, JPA
- **Eric Guiard,** notaire
- **Didier Pagel,** conseiller en gestion de patrimoine indépendant

GRAND PRIX DU CONSEIL

Présélectionnés par une quarantaine de responsables de BNP Paribas Banque Privée et de Cardif sur les campus en régions, les finalistes ont été départagés par :

BNP Paribas Banque Privée

- **Francoise Berlan,** responsable de conduite du changement
- **Lila Vaisson-Bethune,** responsable de l'ingénierie et du conseil patrimonial
- **Jean-Marc Bernon,** directeur *wealth management*, Paris
- **Bruno Dupont,** directeur commercial
- **Laurent Monet,** responsable produits et marchés
- **Philippe Jeanne,** responsable de la banque privée en région, direction des agences parisienne

Cardif

- **Jean-Marc Brouillard,** directeur grands comptes épargne & relations avec les sociétés de gestion
- **Hervé Cazade,** directeur de la distribution et du développement commercial France
- **Pascal Lavielle,** responsable de l'ingénierie patrimoniale réseau France
- **Murielle Leclerc,** directeur ingénierie clients privés
- **Michel Olivier,** responsable des affaires juridiques réseau France
- **Christophe Vanhuyse,** directeur réseau Cardif

Les notes individuelles obtenues à cette occasion ont été agrégées pour chaque équipe présente à l'écrit et la moyenne en découlant a été consolidée avec la notation écrite. L'objectif de ce système croisé de sélection est de déterminer les groupes les plus homogènes à la fois en termes technique et commercial.

Au bilan de ces étapes, les représentants des six meilleurs groupes ont pu participer à la troisième phase : la finale de l'oral destinée à dégager le podium du « Grand Prix du Conseil ».

GRAND PRIX DE L'INGÉNIERIE

L'épreuve écrite a mis en compétition 20 équipes. Leurs copies ont été corrigées, au travers d'un double filtrage, par des professionnels de premier plan issus de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF – *lire l'encadré sur les membres du jury*), elle aussi partenaire historique du concours.

La grille d'appréciation intègre des critères de forme : identification du contexte, présentation du document, clarté de l'exposé, empathie vis-à-vis du client, longueur limitée de l'exposé... Les correcteurs s'attachent aussi, bien sûr, à l'analyse de fond concernant les propositions et préconisations juridiques, fiscales et financières, leur adéquation avec les attentes du client, ainsi qu'à la qualité de l'argumentaire.

Une pondération de 0 à 5 suivant les critères a permis d'établir le classement définitif. Après délibération, le jury a dévoilé le palmarès suivant :

Premier prix. Il est remporté par le **master 2 Gestion de patrimoine de l'université de Nantes**, dont le responsable est Nicolas Rautureau, représenté par :

SILVESTRE TANDEAU DE MARSAC,
avocat et président du jury de l'écrit

- Camille Barbraud
- François Bex
- Benoît Cardinault
- Valentine Chauvin
- Matthieu Riffat

Deuxième prix. Il revient au **master 2 Droit et gestion de patrimoine de l'université de Toulon**, dirigé par Alain Guillotin, composé de :

- Caroline Andreani
- Matthieu Archippe
- Laura Arlandis
- Delphine Cartier
- Carolyne Ponzo

Troisième prix. C'est le **master 2 Droit du patrimoine professionnel de l'université de Paris-Dauphine** qui l'obtient, sous la responsabilité de Sophie Schiller :

- Guillaume Durand
- Pierre-Emmanuel Gillet
- Antoine Herlin
- Sidonie Navarrete
- Hugo Scarcelli

Les trois formations primées font partie des têtes de liste régulières du concours. C'est vrai notamment pour Nantes, deuxième l'an passé et déjà en tête en 2006, mais aussi du master DPP de Paris-Dauphine, figurant très

Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés 2012

CÉLIA CUVILLIER,
responsable éditoriale du marché des CGP,
Editions Francis Lefebvre

souvent sur l'une des premières marches du podium depuis dix ans (*lire l'encadré sur l'historique du Grand Prix*).

GRAND PRIX DU CONSEIL

Concernant la partie orale, 30 étudiants sont restés en lice pour la finale à l'issue du parcours de présélection. Ils ont eu à se départager dans les salons du siège de BNP Paribas Banque Privée, le 2 juillet dans l'après-midi. Conscients qu'ils défendaient désormais leur propre mise, les finalistes étaient issus des masters 2 des universités de Nantes, Toulon, Paris-Dauphine dans ses deux composantes (Droit du patrimoine professionnel et Gestion de patrimoine), Paris XII-Créteil et Grenoble II.

A l'occasion de l'anniversaire du prix, le jury a pris l'allure d'un comité de direction (*lire l'encadré sur les membres du jury*). Face à deux hauts responsables de BNP Paribas Banque Privée et de Cardif dans les rôles impartis du chirurgien assisté de son conseiller, chacun des étudiants a donc fait la passerelle entre le rendez-vous de présentation noué en présélection, et, pour cette reprise de contact, la défense des solutions patrimoniales proposées.

Pour ce faire, ils ont le choix de se projeter dans le costume d'un salarié d'un établissement financier ou dans celui d'un professionnel libéral. Objectif : convaincre en une demi-heure au travers d'un argumentaire serré et d'un échange en situation réelle.

Les éléments pour les juger portent sur leur présentation, leurs connaissances techniques et l'empathie (3 points pour ces critères), ainsi que, avec un fort coefficient (11 points), sur la réactivité commerciale.

Sur les bases de prestations globalement jugées d'un niveau très élevé, les jurés ont livré leur verdict :

Premier Prix. **Benoît Cardinault** du master Gestion de patrimoine de l'université de Nantes.

Deux candidates n'ont pu être départagées et terminent ex-aequo :
Deuxième Prix. **Charline Belli** du master Gestion de patrimoine de l'université de Grenoble, et **Oriane Liberos** du master Gestion de patrimoine de l'université de Paris-Créteil.

LES VINGT CURSUS EN COMPÉTITION

Université Angers
Masters 2 Gestion de patrimoine des ménages + des entreprises
Université Caen
Master 2 Ingénierie patrimoniale
Université Clermont-Ferrand I
Master 2 Gestion de patrimoine
ESCP Europe
Mastère Gestion de patrimoine
Université Grenoble II
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Lille II
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Lyon III
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Montpellier
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Nancy II
Master 2 Négociation et ingénierie patrimoniale
Université Nantes
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Nice – Sophia Antipolis
Master 2 Ingénierie financière
Université Orléans
Master 2 Droit et gestion du patrimoine privé
Université Paris I
Master 2 Ingénierie du patrimoine
Université Paris-Dauphine
Master 2 Droit du patrimoine professionnel
Université Paris-Dauphine
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Paris XII-Créteil
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Rennes I
Master 2 Droit et gestion de patrimoine
Université Strasbourg
Master 2 Gestion de patrimoine
Université Toulon
Master 2 Droit et gestion du patrimoine
Université Toulouse I
Master 2 Ingénierie du patrimoine

Remise des prix. L'agence phare de BNP Paribas en termes de convivialité et de technologies, le Concept Store de la Place de l'Opéra à Paris, a accueilli la soirée de remise des prix le 2 juillet, en la personne de Sofia Merlo, directeur de BNP Paribas Banque Privée France. Une occasion unique, en cette manifestation anniversaire, de dévoiler les palmarès face à des personnalités de toutes les sensibilités du conseil patrimonial et, pour l'occasion, en présence de plusieurs anciens lauréats (*voir les photos p. 13*).

Accompagnés de leurs directeurs d'études, les 30 étudiants finalistes ont reçu de la part de tous les partenaires, outre les diplômes des podiums pour l'élite du jour, de nombreux cadeaux. BNP Paribas, Cardif, le CCEF et les Editions Francis Lefebvre, en leur offrant porte-documents et divers outils patrimoniaux de valeur - dont le Navis Patrimoine et Famille présenté par Célia Cuvillier, responsable éditoriale du marché des CGP d'EFL -, les accompagnent ainsi dans leur imminent démarrage professionnel, *L'Agefi Actifs* attribuant une dotation aux premiers prix et un abonnement gratuit au journal pendant un an.

Classement des dix premiers à l'écrit

1) Université Nantes
2) Université de Toulon
3) Université de Paris-Dauphine - Droit du patrimoine professionnel
4) Université de Nice-Sophia Antipolis
5) ESCP Europe
6) Université de Paris XII Créteil
7) Université de Paris I
8) Université de Strasbourg
9) Université de Lille II
10) Université d'Angers

Classement des dix premiers en cumulant écrit et oral

1) Université de Nantes
2) Université de Toulon
3) Université de Paris-Dauphine, Droit du patrimoine professionnel
4) Université de Paris-Dauphine - Gestion de patrimoine
5) Université de Paris XII-Créteil
6) Université de Grenoble
7) Université de Toulouse I
8) ESCP Europe
9) Université de Lille II
10) Université de Paris I

Relayant un après-midi d'oraux « *très intense* », selon les mots de Béatrice Belorgey, directeur adjoint de BNP Paribas Banque Privée, Sofia Merlo a témoigné : « *Vous avez voulu vous surpasser en cette dixième année et vous êtes sur le juste chemin. Les clients exigent la technicité, mais aussi la relation et la confiance. C'est essentiel pour votre avenir.* » Hervé Cazade, directeur de la distribution et du développement commercial France de Cardif et président du jury de l'oral, a confirmé le sentiment général : « *Nous avons été très impressionnés par la qualité des jeunes au point d'avoir dû départager les meilleurs sur quelques petites nuances.* »

BÉATRICE BELORGEY,
directeur adjoint, BNP Paribas Banque Privée France

Silvestre Tandeau de Marsac, président du jury de l'écrit, de son côté, a insisté sur la dimension collective de la compétition : « *Cet esprit d'équipe est majeur*, a-t-il souligné, *car vous allez le retrouver dans toute votre vie professionnelle* », insistant également sur l'approche transversale qui est le credo de la CCEF. Une dimension reflétée encore par Nicolas Rautureau, le responsable des études de l'équipe lauréate 2012, à l'écrit comme à l'oral, qui a présenté son master comme une émanation de la Place financière de Nantes et lui-même en simple chef d'orchestre de multiples experts. C'est Rémi Dubail, double lauréat de l'édition 2007, qui a transmis le flambeau aux cinq Nantais, et particulièrement à Benoît Cardinault, son alter ego à cinq ans d'intervalle.

BENOÎT BARON